



Solidarité médicaments : nouvelle loi, mode d'emploi

ATELIERS/DEBATS

En France, depuis le 26 février 2007, une loi **réglemente la collecte des médicaments non utilisés** (MNU) à des fins humanitaires, qui passait depuis 1993 par le dispositif Cyclamed.

Comment continuer à aider? Comment aider autrement?

Tout au long de l'année 2008, lors d'ateliers/débats **dans chaque région** de France, ReMeD propose d'**accompagner à la transition** tous les acteurs de la solidarité internationale qui utilisent les MNU dans le cadre de leurs activités sur le terrain.

Prochains rendez-vous :

- ⇒ à Lyon le 4 avril 2008
 - ⇒ à Grenoble le 28 avril 2008
 - ⇒ à Lille le 30 mai 2008
 - ⇒ à Dunkerque le 31 mai 2008
 - ⇒ à Paris le 13 juin 2008
- etc...

► Ci-joint : le dossier de presse

► Toutes les informations et le calendrier sont sur www.drugdonations.org

► Contact presse : Mathilde Cuchet-Chosseler, mathilde.chosseler@remed.org, 01.53.80.20.20

*Disposant d'une expérience de 15 ans dans le domaine de l'information sur ces problématiques, au Nord comme au Sud, ReMeD a reçu pour cette opération le soutien du **ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports**, de l'**Organisation mondiale de la santé**, du **ministère des Affaires étrangères**, de **Cités Unies France**, de l'**Ordre national des pharmaciens**, de la **Guilde du Raid-Solidarités étudiantes** et des régions.*



Ordre national
des pharmaciens